



Porteur du projet
Breuillet (91)



CRÉATION ET GESTION ÉCOLOGIQUE D'UN PARC

Thématique de la visite et son lien avec la biodiversité

La création d'espaces verts, gérés de manière écologique, en milieu urbain constitue un levier essentiel pour préserver et renforcer la biodiversité dans des espaces fortement artificialisés.

Thématiques abordées

- Renaturation
- Gestion écologique
- Écopâturage
- Zone humide

En introduisant des habitats variés – prairies, zones humides, bosquets –, ces parcs offrent des refuges à de nombreuses espèces, notamment des insectes pollinisateurs, des oiseaux et de petits mammifères. Ils participent aussi à la mise en réseau des milieux naturels grâce à la trame verte et bleue, permettant aux espèces de circuler entre différents habitats et de maintenir des populations viables.

Localité



En ville, ces espaces jouent un rôle clé face au changement climatique en atténuant les îlots de chaleur, en favorisant l'infiltration de l'eau et en améliorant la qualité de l'air. Enfin, ils sensibilisent les habitants à la nature et encouragent des pratiques plus respectueuses de l'environnement, contribuant ainsi à une meilleure cohabitation entre développement urbain et le vivant.

Le contexte de l'action

Le parc du Colombier est un espace naturel sensible d'environ 5,5 hectares situé en bordure de Breuillet, à proximité de la rivière de la Rémarde. Historiquement, ce parc appartient au domaine du Colombier, dont le nom fait référence aux débris de l'ancien colombier qui aurait servi à la construction de sa première maison. Le château date quant à lui du Directoire (1795-1799) et se transforme progressivement jusqu'à être occupé par les troupes allemandes puis américaines lors de la Seconde Guerre mondiale. Acquis par la commune en 2016, puis ouvert au public en 2023 après une importante réhabilitation, ce parc allie patrimoine, nature et usages de loisirs.

Il se caractérise par la présence d'un plan d'eau d'environ un hectare, de zones boisées et humides, ainsi que d'aménagements favorables à la biodiversité comme un verger conservatoire, des ruches ou des espaces d'écopâturage. Conçu à la fois comme un lieu de détente et de sensibilisation, le parc propose des cheminements, des pontons en bois et des aires de jeux intégrés dans le paysage, tout en préservant la faune locale (oiseaux, insectes, petits mammifères). Il constitue ainsi un exemple d'aménagement urbain qui concilie accueil du public et protection des milieux naturels, contribuant à renforcer la biodiversité à l'échelle locale.



Informations pratiques

- Visite gratuite (les frais de déplacement sont à la charge des participants)
- Durée : 3h
- Période de la visite : toute l'année
- Jour de la visite : mardi, jeudi ou vendredi
- Réservation obligatoire

[Inscription en ligne](#)